

Déployer des pratiques éco-responsables dans un métier manuel

RS7395 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	220, 343
Formacode(s)	12576, 12582, 12522
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2028

Certificateur(s)

RESEAU DES ECOLES DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - ETRE · SIRET : 89982716600013

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La prise en compte de la transition écologique est devenue incontournable : les exigences en matière de sobriété énergétique, de gestion des ressources, de réduction des déchets ou encore de préservation de la biodiversité concernent désormais tous les secteurs d'activité.

Les professionnels manuels – artisans, ouvriers, compagnons – sont directement confrontés à ces enjeux sur le terrain, dans leurs gestes métier, leurs choix de matériaux, leurs pratiques de production ou de transformation. Que ce soit dans l'industrie, le bâtiment, la restauration, le textile ou l'agriculture, les pratiques éco-responsables ne sont plus une option, mais une nécessité pour répondre aux attentes réglementaires, économiques et sociétales.

La certification "Déployer des pratiques éco-responsables dans un métier manuel" est constituée d'un ensemble de compétences complémentaires aux métiers manuels relevant de l'artisanat, directement mobilisables dans des contextes de production variés. Les professionnels dotés de ces compétences peuvent intégrer, dans leur cœur de métier, des actions concrètes en faveur de la transition écologique.

Elle s'adresse donc aux professionnels relevant de métiers manuels intervenant de manière directe dans un cycle de production (autrement dit la réalisation d'un produit ou livrable – salariés, indépendants ou en cours de création d'une activité artisanale) – exerçant dans différents secteurs tels que le bâtiment (maçons, couvreurs, électriciens, menuisiers, etc.), la restauration (cuisiniers, agents de restauration collective), l'industrie, le textile ou encore l'agriculture. Elle concerne les professionnels « de terrain » qui souhaitent intégrer la dimension environnementale à leur activité quotidienne, améliorer leurs pratiques, et contribuer ainsi activement à une production plus durable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Sélectionner des fournisseurs et des modes d'approvisionnement écoresponsables et de qualité sur un territoire, en privilégiant les circuits courts, le réemploi des ressources ou matières premières, et en intégrant une analyse des coûts, afin de constituer un réseau professionnel respectant les enjeux sociaux, éthiques et environnementaux.

Identifier les matières premières écoresponsables et de qualité, adaptées à une activité professionnelle manuelle, en recherchant et en évaluant leurs impacts environnementaux, et leurs caractéristiques de durabilité, de qualité et de coûts, afin de prioriser et sélectionner les ressources de production durables ou des substituts disponibles répondant au contexte et aux besoins du client.

Identifier les machines et outils écoresponsables et de qualité, adaptés à une activité professionnelle manuelle, en recherchant et en évaluant leurs impacts environnementaux, leurs caractéristiques de durabilité, de réparabilité, de qualité et de coûts, afin de prioriser et sélectionner les équipements répondant au contexte et aux besoins du client.

Planifier la production selon une démarche d'éco-conception, en intégrant les matières premières, machines et outils durables et en adaptant les modes opératoires, pour optimiser le processus de fabrication tout en tenant compte des

contraintes et besoins du client.

Réaliser une veille technique, technologique et réglementaires sur les tendances en matière d'éco responsabilité, en définissant la méthodologie de cette veille, en lien avec le métier concerné, afin d'assurer la mise à jour des processus de production et de s'inscrire dans une logique de performance écoresponsable.

Choisir les solutions de traitement appropriées aux déchets issus de l'activité, en identifiant la nature des déchets, afin de les rediriger vers les acteurs capables de les revaloriser et/ou de les réemployer, de préférence au niveau local.

Expliquer la prise en compte de l'éco-responsabilité dans le cycle de vie du produit livré à l'utilisateur final, en lui exposant le processus de fabrication, en prodiguant des conseils pour une utilisation ou un entretien raisonné du produit, et en communiquant de manière inclusive, afin de sensibiliser les usagers à la gestion durable.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les compétences de la certification ne relèvent pas d'une réglementation.

Cependant, depuis 2015, plusieurs lois structurantes ont été adoptées pour intégrer la transition écologique à la transformation de l'économie

:

loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) (2015) a posé les fondements d'une stratégie bas-carbone, en prévoyant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la décroissance des déchets, et le développement des énergies renouvelables

;

anti-Gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) (2020) a introduit de nouvelles obligations pour la fin des plastiques à usage unique, le tri des biodéchets, et la responsabilité élargie du producteur (REP) ;

Climat et Résilience (2021) renforce les objectifs environnementaux et intègre l'écologie dans la formation professionnelle ;

Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) remplace la RT2012 et impose aux constructions neuves des standards exigeants en performance énergétique et émission carbone et la Loi Industrie Verte (2023) structure la politique industrielle autour de deux axes : création de filières vertes et décarbonation de l'industrie existante.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Ouverte uniquement aux professionnels des métiers dits manuels quel que soit leur statut.

Un justificatif tel que statuts, attestation d'employeur, ou preuve de projet avancé de création d'activité d'artisan par exemple, pourra être demandé en amont de toute inscription.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Accessible aux personnes ayant suivi au moins 80% du parcours de formation professionnelle préparant à la certification, auprès du certificateur ou de l'un de ses partenaires habilités.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury d'évaluation et de certification se compose d'au moins 2 personnes : un représentant de l'organisme certificateur, à minima un professionnel en activité, extérieur à l'organisme certificateur, ayant une expérience depuis au moins 2 ans dans la mise en œuvre de gestes écoresponsables dans son activité.

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2028
Date de dernière délivrance possible	26/05/2029

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.reseau-etre.com/se-former/entreprises/

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7395/>